



CHAMPS
CAMPAGNE



CURIOSITÉ



ÉTANG

Cette boucle vous emmènera à la découverte de la campagne de Bouère, caractéristique du bocage mayennais. Après une jolie randonnée en pleine nature, partez à la découverte des monuments atypiques de la commune.

Distance : 11 km | Durée : 2h45 ♦ Dénivelé positif : 94 m | Dénivelé négatif : 93 m | Point haut : 82 m | Point bas : 50 m ♦ Difficulté : Facile ♦ 60% de chemins ♦ Point de départ + stationnement : parking du plan d'eau ♦ Coordonnées géographiques : N 47.86252° - O 0.47549°

Quelques règles ESSENTIELLES AVANT DE PARTIR

- Prévoir de bonnes chaussures de marche et des vêtements adaptés.
- Prévoir de l'eau et de la nourriture ; ne pas laisser de déchets derrière vous.
- Se renseigner sur la météo ; certains chemins deviennent boueux ou glissants en période de pluie.
- Respecter les milieux naturels, l'environnement, les espaces protégés, ... et rester discret.
- Rester sur les itinéraires balisés ; éviter le piétinement des espèces (pas de raccourcis).
- Relever les clôtures et les barrières, respecter les passages sur propriété privée.
- Partager les espaces naturels avec les autres usagers, rester courtois.
- Tenir les chiens en laisse.
- Se renseigner sur les périodes de chasse pour certains secteurs (ex : Bellebranche).
- Ne pas faire de feu en milieu sauvage, ne pas fumer dans les espaces herbés.

Office de Tourisme DU PAYS DE MESLAY-GREZ

Pôle intercommunal
1 voie de la Guiternière
53170 MESLAY-DU-MAINE

02 43 64 29 00

o.tourisme@paysmeslaygrez.fr

www.paysmeslaygrez.fr

Ouvert toute l'année, du lundi au
vendredi, de 9h à 12h et de 14h à 17h30



Informations pratiques

MAIRIE DE BOUÈRE

2 rue des Sencies, 53290 Bouère
02 43 70 51 29

RESTAURANT ET BAR

La Grande Récréée, Le Comptoir du Lavoir

TOILETTES

près de l'église, près du plan d'eau



Grâce à ce QR code,
téléchargez l'itinéraire et
embarquez la carte de votre circuit
sur votre smartphone. (Attention au
sens qui peut différer du balisage)

CIRCUIT CRÉÉ AVEC LE SOUTIEN DE



LE TRI
+ FACILE



BROCHURE



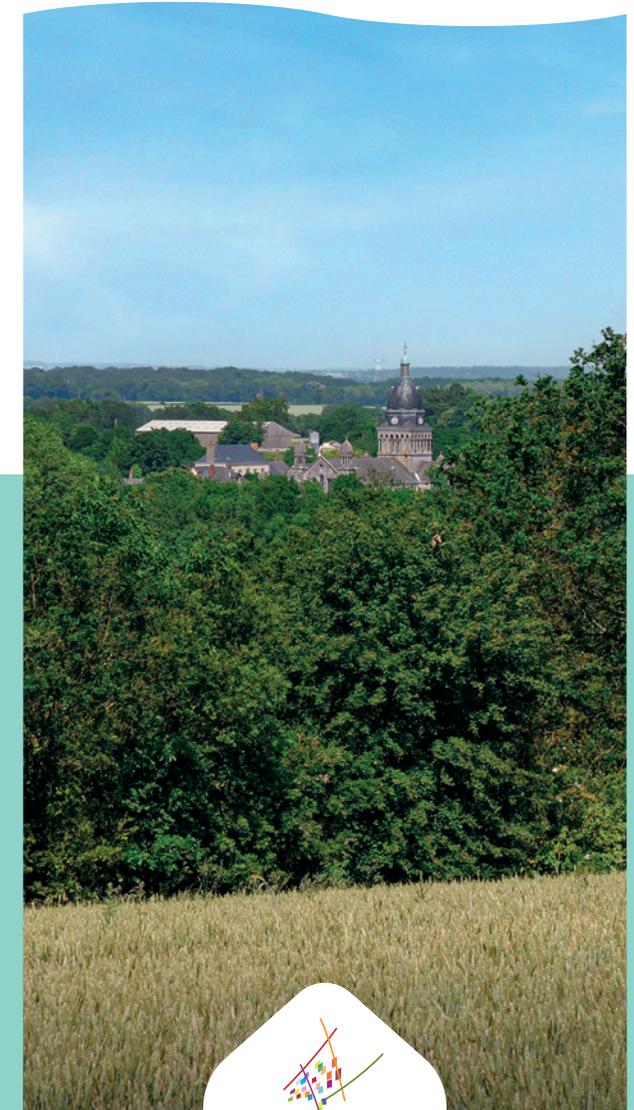
BAC
UN TRI

CIRCUIT N°13

Le bocage bouérien

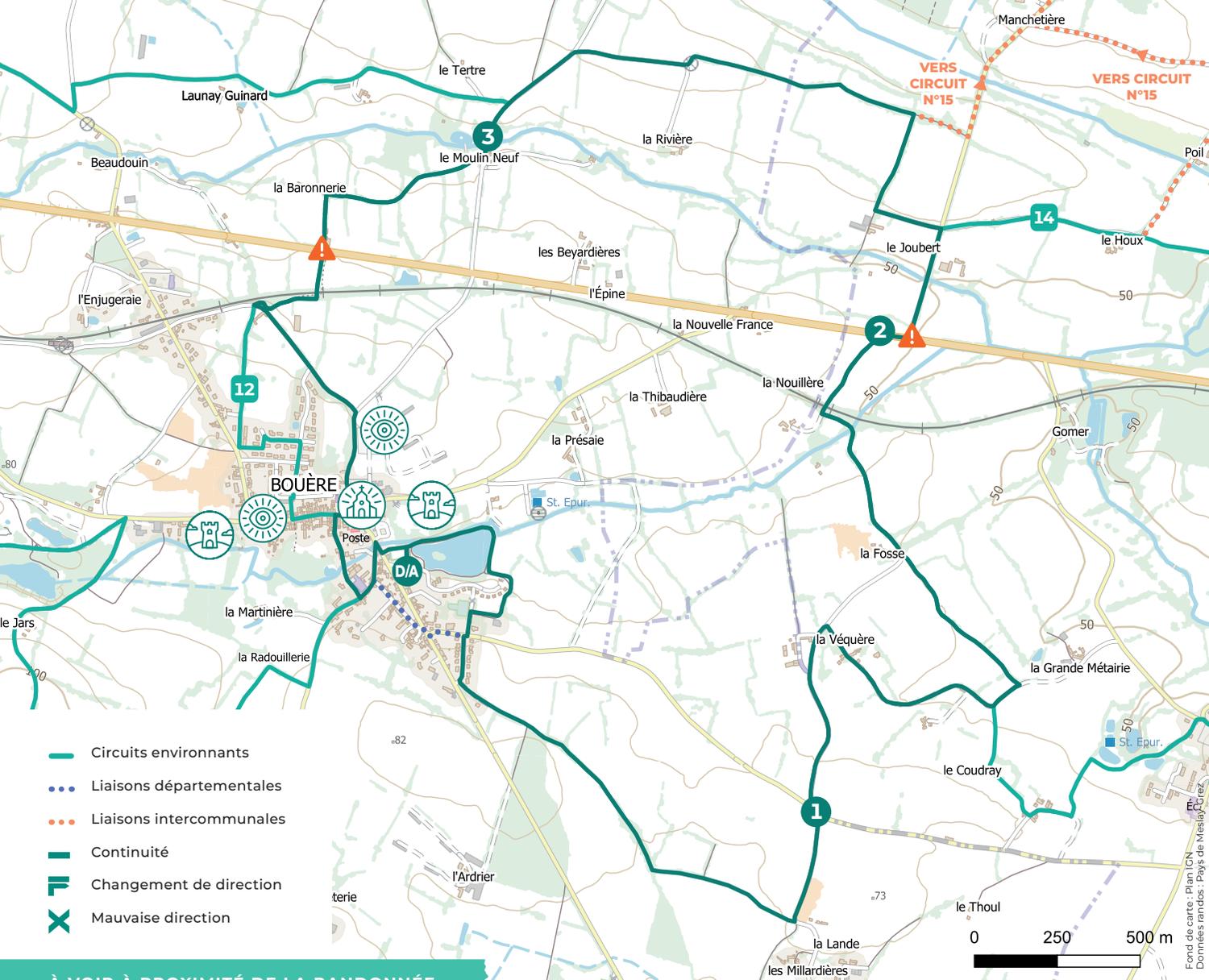
Bouère | 11 km

RANDONNÉE PÉDESTRE



RANDONNÉE PÉDESTRE

PAYS DE MESLAY-GREZ
Proche de tout proche de vous



D/A DÉPART DU PARKING DU PLAN D'EAU, près du restaurant. Passer sous la halle puis prendre le chemin qui fait le tour du plan d'eau et qui contourne le village vacances. Prendre à gauche pour rejoindre la D594 et la traverser. Au bout du lotissement, prendre un large chemin sur la gauche pendant 1,3 km. Avant La Petite Lande, tourner à gauche.

1 À LA D594, FAIRE UN GAUCHE-DROITE pour emprunter le chemin de La Grande Vesquère pendant 600 m. Prendre à droite sur La Petite Vesquière. Après Le Petit Coudray, prendre à gauche (circuit commun avec la rando n°14). Avant La Grande Métairie, prendre à gauche et continuer pendant 1 km, puis prendre à droite en direction de la D28.

2 SUR LA D28 (route très passante), prendre à droite puis tout de suite à gauche pour arriver sur la route de la Forêt de Bellebranche. Parcourir 300 m puis prendre à gauche le chemin du Petit Joubert. Après 500 m, prendre à gauche et continuer pendant 700 m. Au chemin goudronné, tourner à droite. Continuer jusqu'à la route et prendre à gauche (circuit commun avec la rando n°12).

3 AU LIEU-DIT LE MOULIN NEUF, prendre le chemin vert à droite. Au bout du chemin, prendre à gauche en direction de la D28 et la traverser (**route très passante**). Prendre le chemin enherbé en face jusqu'à La Croix Verte. Prendre la route à gauche qui vous ramènera au village ; vous passerez devant le cimetière paysager (classé monument historique). En arrivant derrière l'église, prendre à droite la rue principale, puis à gauche la rue de la Fraternité. Après la maison de retraite, prendre à gauche et remonter la rue Boris Vian pour revenir au parking de départ.

À VOIR À PROXIMITÉ DE LA RANDONNÉE

BOCAGE

Paysage rural typique caractérisé par de petites parcelles bordées de haies et des chemins creux, il abrite une faune préservée et diversifiée (batraciens, gibiers, insectes...), ainsi qu'une flore typique des pays de bocage (chênes têtards). Certains chemins qui y serpentent étaient déjà répertoriés dans le cadastre napoléonien !



CIMETIÈRE PAYSAGER

Créé en 1778 et inscrit aux Monuments Historiques, ce cimetière possède un décor arboré propre aux jardins « à la française ». Il est doté d'une longue allée bordée de pelouses et de buis menant à une croix centrale autour de laquelle sont organisés quatre carrés, d'égale grandeur, délimités par des haies de buis et agrémentés d'ifs taillés, tous datant de sa création.

ÉGLISE

Les parties les plus anciennes datent des XI-XII^e siècles, mais elle a été restaurée au XIX^e siècle. Ornée de marbre communal, elle est l'œuvre de l'architecte Hawke et arbore deux styles : roman et byzantin. La tour principale surmontée du dôme est formée de 32 colonnes.



CARRIÈRES ET FOURS À CHAUX

D'abord extrait pour alimenter les fours à chaux, le marbre fut ensuite exploité pour la construction de bâtiments au vu de sa qualité et pouvait être envoyé jusqu'aux Amériques. Ce marbre a servi à la construction de la plupart des bâtiments publics communaux, ainsi qu'à de grands monuments tel que le rez-de-chaussée de l'Empire State Building à New York.

NOMBREUX CHÂTEAUX PRIVÉS

le Bois Jourdan, la Vézouzière, la Grande-Sévaudière...

